

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 17 (1967)

Heft: 2

Buchbesprechung: Louis XIV et vingt millions de Français [Pierre Goubert]

Autor: Piuz, Anne-Marie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

verhindern; bald wollen sie daher die evangelischen Sonderkonferenzen als illegale Privatzusammenkünfte hinstellen, bald den Begriff der Religionsangelegenheiten einschränken, oder sie suchen etwa in Münster, wo sie an Zahl absolut vorherrschen, Reichsgutachten abzugeben ohne ein evangelisches Conclusum aus Osnabrück abzuwarten. Ihre Stoßkraft wird allerdings sehr gehemmt durch ihre Zersplitterung in die zwei Gruppen der gemäßigten «Prinzipalisten» und der «Extremisten», eine innere Spannung, die im Lauf des Kongresses weiter zunimmt. Andrerseits treten die Protestanten, zuerst eng an die Schweden angeschlossen, mit einem «vollständigen Gutachten» hervor. Sie behandeln den kaiserlichen Friedensentwurf tatsächlich unter sich, und es gelingt ihnen, ihre starken internen Differenzen zu überwinden. Dank dieser entgegengesetzten Haltung der Konfessionsgruppen stehen die konfessionell getrennten Konferenzen an Zahl weit obenan. Erst im Schlußjahr 1648 finden sich die Parteien bei der Beratung der schwedischen Friedensforderungen zu gemeinsamen Sitzungen; doch noch die Schlußberatung über die Friedensartikel erfolgt in Sonderkonferenzen. Diese «*itio in partes*» regelt dann das Instrumentum pacis zum ersten Mal durch ein Reichsgesetz (IPO V, 1 und V, 52), und spricht dabei den Grundsatz der Aequalitas aus. Fortan gelten damit die Corpora sowohl als höchste Instanz im Justizwesen wie als reguläre Bestandteile der Ständeordnung.

Sehr wertvoll sind Wolffs Hinweise auf die Urteile in der zeitgenössischen juristischen Literatur. Wie er ausführt, fällt es im Ganzen den Juristen schwer, aus dem tatsächlichen Ablauf eine Rechtsauffassung herauszulesen. Für das 17. Jahrhundert, wo der Begriff des Corpus keine öffentlich-rechtliche Geltung besitzt, schweigen sich die katholischen Juristen darüber aus, während etwa ein calvinisch gesinnter Publizist wie Arumaeus die Corpora als Institutionen anerkennt. Im 18. Jahrhundert, als im Frieden von Ryswick der konfessionelle Antagonismus nochmals aufflammmt, glaubt Kaiser Karl VI. den Protestanten den korporativen Zusammenschluß bestreiten zu können — aber eben umsonst. So sehr die Konfessionsangelegenheiten weiterhin an der Tagesordnung bleiben, so entsteht trotzdem keine klare juristische Theorie der Corpora, und zwar bis zum Ende des Reiches.

Die luzide rechtsgeschichtliche Analyse, wie sie uns Wolff gibt, bildet in schönster Weise einen Begleittext zur Edition der *Acta Pacis*. Denn sie erschließt und vertieft Aspekte einer bisher fast unbeachteten Rechtsentwicklung.

Basel

Julia Gauß

PIERRE GOUBERT, *Louis XIV et vingt millions de Français*. Paris, Fayard, 1966. In-8°, 253 p. («L'*histoire sans frontières*»).

Il me revient en mémoire que Lucien Febvre regrettait, en 1941, que René Gandilhon, dans sa *Politique économique de Louis XI* ne se fût pas

donné pour but «de faire revivre . . . la France d'entre 1461 et 1483 dans la diversité de ses ressources naturelles et de ses activités économiques»¹.

C'est un reproche que l'on ne peut certes adresser au *Louis XIV* de Pierre Goubert, «dialogue entre le roi et les habitants de son royaume»². Rien de plus vivant que cette France d'entre 1661 et 1715, que ce Louis XIV là, que ses généraux, ses grands commis, ses courtisans, les prêtres qui l'entourent et «l'intrigante» de la fin du règne. Vivant aussi, ce peuple français, paysans courageux et résignés, bourgeois industriels, nobles souvent rapaces, marchands, artisans, soldats, marins . . .

Rien de plus émouvant aussi que le portrait de ce roi — non point «enfermé dans sa majesté» tel qu'il a été raconté par tant d'historiens traditionnels, mais confronté à son royaume et à son temps. Personnage de tragédie, avec ses appétits, ses obstinations et le souci permanent de sa réputation; jeune, ses coups de magnificence; avançant en âge, ses mépris implacables; vieux, enfin, confiné dans la dévotion, la résignation et peut-être le désespoir; jusqu'à cette dépouille haïe par un entourage hypocrite et un peuple soulagé.. .

Confronté à son royaume et à son temps, le roi n'en ressort pas rapetissé bien qu'on le voie plus occupé à ses coups de maître qu'aux intérêts de son peuple, en dépit de ses rêveries, de ses outrecuidances, de ses erreurs, Pierre Goubert (qui se défend de «prononcer la sentence») nous restitue le roi Louis, tout au long d'une existence exceptionnelle (longévité, vitalité, orgueil mais aussi dignité exceptionnelles), plus grand en fin de compte dans l'adversité que dans le triomphe.

Dans un «Avertissement» liminaire, l'auteur annonce qu'il va choquer «beaucoup de gens, sauf les esprits libres». C'est qu'il faut préciser que cet ouvrage paraît dans une collection³ destinée à combler le fossé qui se creuse entre les travaux érudits des historiens et la production destinée au grand public. Belle leçon, à l'usage des lecteurs non spécialistes, sur la nouvelle problématique historique! Elle renouvellera beaucoup d'idées toutes faites et elle contribuera à apprendre au public à apprécier une explication ou une hypothèse et surtout à ne pas porter de jugements.

Bien entendu, nous qui sommes «les esprits libres», nous ne serons pas choqués par la magistrale démythification de Colbert (et plus encore du colbertisme)⁴, par le portrait, inhabituellement nuancé, de Pontchartrain et par une juste réhabilitation du modeste Le Pelletier et de l'honnête Chamillart. Nous ne nous étonnerons pas du sort qui est fait à la légende de la «vie délicieuse» de Versailles et nous rirons aux coups d'épingles décochés

¹ *Annales d'Histoire sociale*, 1941, p.35.

² «Le cadavre de Louis XIV. Entretien avec Pierre Goubert», dans *Le nouvel Observateur*, n° 98 (1966), p. 30.

³ Dirigée par François Furet et Denis Richet.

⁴ Pierre Goubert, tout au long de son livre, se réfère à ses maîtres et à ses collègues de la nouvelle école historique. Sur ce point (p. 85 sq.), il rappelle, contre l'«inconsciente malfaissance historique» de «l'excellent Boissonnade», la contribution de Henri Hauser. Il souligne également l'apport, trop peu apprécié, de Charles Woolsey Cole.

aux historiens thuriféraires du régime ou imbus du chauvinisme national qui a trop longtemps sévi outre-Jura.

* * *

Lucien Febvre (encore lui) disait que «tout livre d'histoire doit être complet par lui-même». En 242 pages, Pierre Goubert a réussi à évoquer tous les problèmes.

Le livre débute par la présentation du royaume en 1661: signalement démographique (la mort, comme le cimetière, au centre du village); signalement économique (l'Europe, à la manière d'un tableau de Rembrandt, dominée par l'activité des Hollandais qui laisse dans l'ombre le «grand royaume encore moyenâgeux»); signalement social («une sorte de capitalisme foncier était la clé de la structure sociale du royaume»). La France sur fiches. Et quelles fiches! Trente pages de notations denses ayant la précision de données quantitatives. C'est en effet, ainsi que l'annonce l'Avertissement, livrer au public les résultats du travail considérable fourni par les historiens depuis quelques décennies.

L'ouvrage se poursuit le long du règne rythmé par les guerres ruineuses, les famines, les périodes de paix et de redressement. Qui paie les guerres? Comment le royaume, périodiquement ruiné, est-il parvenu à soutenir une politique de grandeur et de guerres et à se relever toujours? C'est que la France, aux techniques agricoles, commerciales et industrielles routinières, sans bourse ni grande compagnies de commerce, la France possède deux grandes richesses: la terre et les hommes; elle peut nourrir près de vingt millions d'habitants. C'est cette richesse, relative, de la France de Louis XIV qui fait de cette année 1715 — généralement présentée comme la plus noire du règne — le départ du «grand XVIII^e siècle».

Tous les problèmes sont évoqués, les hypothèses et les travaux en cours. En conclusion, Pierre Goubert présente la conjoncture générale du XVII^e siècle, telle qu'elle est proposée par Pierre Chaunu et d'autres, revisée (peut-être) par René Baehrel, précisée sûrement par Emmanuel Le Roy Ladurie et par lui-même.

«Le grand public cultivé,» pour qui Pierre Goubert a écrit son livre, a bien de la chance.

Genève

Anne-Marie Piuz

The complete letters of Lady Mary Wortley Montagu, edited by ROBERT HALSBAND. Vol. II: 1721—1751. Oxford, Clarendon Press, 1966. In-8°, XXV + 531 p. et 7 pl. h. t.

Un an après le premier, M. Robert Halsband publie le second des trois volumes qui formeront le recueil complet des lettres écrites par Lady Mary Wortley Montagu. Cette édition va ainsi rassembler un total de 900 missives, alors que la précédente, parue il y a 106 ans, n'en comptait que 470. Toutes les lettres connues de Lady Mary y sont publiées intégralement dans leur langue et leur graphie originales (une traduction anglaise des pièces en langues